



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Suffrages exprimés
19	19	14	19

Date de la convocation

20 avril 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CUCURON

Séance du 27 avril 2026

L'an deux mille vingt-six

Le lundi 27 avril,

À 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, salle du Conseil Municipal, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Régis AUDIBERT, Maire.**

Présents :

M. Alain GUEYDON, Mme Anne-Cécile REUS, M. Charles MUNOZ, Mme Michèle REYNIER, M. Patrick LACROIX, Mme Laetitia POIDRAS, M. Matthieu CHARRIER, M. Jean-Yves BLANCHIN, Mme BARROIL Anne, M. Benoit VUITRY, M. Didier VOLA, Mme Anne-Marie DAUPHIN, M. Thomas BERARD, **Absents /Excusés :** Mme Coline RUMEAU-SCHURCH, Mme Hélène BONNEAU, Mme Charlène GASTALDI, Mme Marie-Jo SOTTO, M. Thierry BENOIT.

Pouvoirs : Mme Coline RUMEAU-SCHURCH à Mme Anne BARROIL, Mme Hélène BONNEAU à Monsieur le Maire, Mme Charlène GASTALDI à Mme Anne-Marie DAUPHIN, Mme Marie-Jo SOTTO à M. Patrick LACROIX, M. Thierry BENOIT à M. Thomas BERARD.

Secrétaire de séance : Mme Michèle REYNIER.

Délibération n°15/2026

Objet : Nomenclature M57 développée – Fixation du régime de non amortissement des immobilisations

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que par délibération n°21/2023 du 11.04.2023, il a été adopté à l'unanimité, de fixer les durées d'amortissement des immobilisations.

Considérant que les communes de moins de 3 500 habitants ne sont pas soumises à l'obligation d'amortir, à l'exception des comptes 204.

Monsieur le Maire propose de mettre fin au dispositif d'amortissement des immobilisations à l'exception des comptes 204.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Abroge, la délibération n°21/2023 du 11.04.2023.

Décide, de ne plus amortir les immobilisations, à l'exception des comptes 204 dont les durées d'amortissement sont définies comme suit :

Comptes	Biens ou catégories de biens amortis	Durée d'amortissement (en années)
204- Biens mobiliers, matériel et études	Subventions d'équipement versées pour le financement de biens mobiliers, matériels et études	5
204- Bâtiments et installations	Subventions d'équipement versées pour le financement de bâtiments et d'installations	15
204- Projets d'infrastructures d'intérêt national	Subventions d'équipements versées pour le financement d'équipements structurants d'intérêt national	30

Précise, la date d'entrée en vigueur à compter du 01.05.2026

Décision adoptée à l'unanimité

Vote :

Pour : 19

Contre : 0

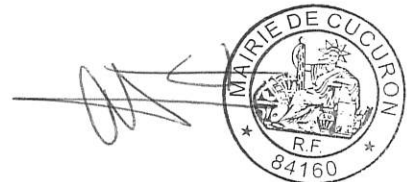
Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits

A Cucuron, le 28.04.2026

Le Maire

Régis AUDIBERT



La secrétaire de séance

Michèle REYNIER